



FORCE OUVRIERE

**Personnel Territorial Ville de Rennes
Rennes Métropole & CCAS**



Déclaration FO - CST du 3 octobre 2024

Déclaration préalable :

Madame la Maire nous vous remercions pour votre présence pour l'ouverture de CST, nous profitons de votre venue pour réitérer notre demande de dotation complémentaire de défense des Policiers Municipaux de Rennes, en l'occurrence la dotation en arme de poing.

Notre demande est d'autant plus nécessaire que les règlements de comptes par armes à feu sur fond de trafic de stupéfiants se sont multipliés de façon inquiétante ces derniers mois. Ce n'est pas moins de 3 fusillades en 7 jours qui se sont déroulées sur le territoire rennais. La semaine dernière 2 fusillades ont eu lieu, l'une rue de Brno, l'autre rue de Suède et ce lundi devant le centre commercial de Maurepas. À ce triste bilan, nous pouvons ajouter les agressions à l'arme blanche, qui sont également en nette progression.

Aussi, afin d'améliorer la protection et la sécurité de vos policiers municipaux mais également la sécurité de vos administrés, il devient indispensable de doter votre Police Municipale d'armes de poing.

Nous en profitons également pour attirer votre attention sur l'ouverture des discussions sur l'évolution du régime indemnitaire de ces mêmes policiers municipaux, qui nous font craindre une proposition au rabais. Aussi il est indispensable que ces négociations aboutissent à une proposition positive afin de ne pas provoquer l'exode de vos policiers et rester attractif afin de pouvoir continuer à recruter.

Pour se faire entendre la grande majorité de vos policiers municipaux ont mandaté le syndicat FO pour déposer un préavis de grève qui débutera le 8 octobre.

3) DRH – RIFSEEP

Nous souhaitons saluer l'excellence des échanges avec les représentants de l'administration tout au cours de ce dossier et tout particulièrement monsieur LE MOAL et madame PESQUER. Alors que le protocole d'accord ne prévoyait aucune négociation sur l'enveloppe budgétaire, nous sommes satisfaits que finalement toutes les sujétions spéciales QPV, tutorat, formation interne et la création d'un régime indemnitaire mensuel pour tous les contractuels de plus de 6 mois aient été ajoutés en plus du Budget initial ce qui représentera plusieurs centaines de milliers d'euros supplémentaires. Dans ce dossier nous déplorons juste que la sujétion QPV ne soit pas versée à tous les agents travaillant dans les quartiers prioritaires, mais uniquement à ceux travaillant majoritairement en contact des populations de ces quartiers. Nous regrettons qu'une priorisation n'est pas été portée pour les plus bas salaires en allant au-delà des 100€ en 2027.

Lors des futures négociations pour la filière de l'enseignement artistique, nous souhaitons que les contractuels de ce secteur bénéficient d'un régime indemnitaire au moins égal à ce qui a été négocié pour les autres contractuels.

Et enfin nous souhaitons que l'IFSE Petite Enfance soit majorées de la partie subvention CAF sur la période 2026 à 2027.

Le syndicat FO signera l'accord collectif relatif à la revalorisation du RIFSEEP, ce dossier a été un dossier exemplaire et nous sommes pleinement conscient de l'effort financier qui a été consenti par nos collectivités dans cette période budgétaire contrainte.